Histoire Engagée

Compte rendu de: Mathieu Arsenault, Ne rejette pas nos paroles : politique autochtone et gouvernance coloniale au Canada (1815-1860), Montréal, Boréal, 2026, 350 pages.

Alain Beaulieu

18 novembre 2026

Alain Beaulieu, Département d'histoire, UQAM

Mathieu Arsenault, Ne rejette pas nos paroles : politique autochtone et gouvernance coloniale au Canada (1815-1860), Montréal, Boréal, 2026, 350 pages.

Dans *Ne rejette pas nos paroles*, Mathieu Arsenault propose une relecture des relations politiques entre les Premières Nations, la Couronne britannique et l'État colonial canadien, de la fin de la guerre de 1812 jusqu'au transfert, en 1860, de la responsabilité des affaires indiennes de Londres vers la colonie canadienne. Cette période, charnière à plusieurs égards, est généralement présentée comme un moment de « creux politique » pour les Autochtones, comme un intervalle au cours duquel l'État colonial resserre son emprise, tandis que les nations autochtones, privées du rôle militaire sur lequel avait longtemps reposé leur influence, ne parviennent plus à faire valoir leurs revendications. C'est cette lecture, largement partagée par l'historiographie, que l'auteur remet en cause.

Mathieu Arsenault conteste d'abord l'idée d'un effacement radical de l'importance militaire des Autochtones après 1815. Il montre que cette influence, qui se maintient, au contraire, au cours des décennies suivantes, leur assure un certain levier dans leurs rapports avec le pouvoir colonial. À l'image du « creux politique », il substitue celle d'une phase de redéfinition des stratégies autochtones, au cours de laquelle les Premières Nations participent activement à la vie politique coloniale et contribuent à en infléchir les orientations. La mise en évidence de cette agentivité autochtone, qui se manifeste de part et d'autre de la frontière entre le Haut et le Bas-Canada, constitue l'un des apports majeurs du livre.

Cette réorientation de perspective est importante. Pour l'auteur, l'action politique des Autochtones ne se réduit pas à leur puissance militaire et à un simple rapport de force. Il s'intéresse plutôt aux moyens par lesquels les Premières Nations continuent d'intervenir dans la vie politique coloniale, formulant des revendications qui parviennent parfois à influencer les décisions de l'État. L'agentivité dont continuent à faire preuve les Autochtones reste certes dépendante des contraintes coloniales, mais l'auteur montre qu'ils ne sont pas réduits à la passivité, même si le cadre politique leur est de plus en plus défavorable.

Mathieu Arsenault place les pétitions autochtones au cœur de son analyse. L'intérêt documentaire de ces documents est de plus en plus reconnu, mais

l'auteur ne les traite pas comme de simples témoignages. Sans jamais perdre de vue le rapport de force dans lequel s'inscrivent ces pétitions, il les envisage plutôt comme des instruments politiques par lesquels les Premières Nations maintiennent un canal de communication avec le pouvoir et négocient leur intégration à l'État. Son examen est d'autant plus convaincant qu'il met en évidence les limites de la pratique pétitionnaire qui, par nature, ne conteste pas la légitimité de l'autorité à laquelle elle s'adresse et dont l'efficacité dépend ultimement de la disposition du pouvoir à consentir aux demandes qui y sont formulées.

L'ouvrage se distingue en outre par l'intégration du Haut et du Bas-Canada — puis du Canada-Uni au lendemain de l'Acte d'Union — dans une même analyse. Cette perspective élargie fait ressortir des différences significatives entre les deux contextes coloniaux tout en éclairant la gestation, et parfois le renforcement, de certaines politiques, notamment en matière d'accaparement des terres autochtones. La comparaison entre les démarches des Innus du Saguenay et celles des Anichinabés du lac Huron à la fin des années 1840, qui occupe une place centrale dans le livre, en offre une illustration éclairante. L'analyse révèle les hésitations des autorités quant à la conduite à tenir face aux revendications territoriales, à un moment décisif pour la définition d'une politique indienne.

L'analyse consacrée à la transition vers le gouvernement responsable, dans les années 1840, figure parmi les passages les plus stimulants de l'ouvrage. L'auteur souligne les effets néfastes de ce changement institutionnel sur les nations autochtones. Souvent présenté comme une avancée démocratique, il marque, pour elles, un véritable tournant, car les élus coloniaux, engagés dans la colonisation de peuplement, remplacent dorénavant le gouverneur, figure emblématique de la Couronne, en tant qu'interlocuteur privilégié. Sur ce point, l'analyse de Mathieu Arsenault incite à se pencher plus attentivement sur les liens qui existent entre l'instauration du gouvernement responsable et l'évolution des revendications territoriales autochtones, notamment celles qui conduiront à la création des réserves dans le Bas-Canada.

Ne rejette pas nos paroles constitue une contribution marquante à l'histoire politique du Canada colonial et à celle des relations entre l'État et les Premières Nations. Par le choix de la période, par l'attention accordée aux pétitions et par l'intégration du Haut et du Bas-Canada dans un même cadre d'analyse, l'ouvrage renouvelle la compréhension d'une période trop souvent présentée comme un moment d'effacement politique autochtone. La principale force de cet ouvrage

réside dans sa démonstration nuancée. Il montre que les Premières Nations continuent d'intervenir dans la vie politique coloniale et de faire valoir leurs revendications, même si leur marge de manœuvre se réduit progressivement. L'affaiblissement de leur poids militaire ne met pas fin à leur action politique, qui, dans certaines circonstances, continue d'influencer les politiques de l'État à leur égard.